

**La SCP INTER-BARREAUX HERMINE
AVOCATS ASSOCIÉS**

Avocats au Barreau de l'Aube,
12, rue Aristide Briand - 10000 Troyes - Tél.03.25.73.31.21.

**VENTE PUBLIQUE
Commune de Paisy-Cosdon (Aube)
6, rue des Célestins
Une maison d'habitation**

L'adjudication aura lieu, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Troyes, au Palais de Justice de ladite ville, 83, rue du Général de Gaulle,

le mardi 8 juin 2021 à 10h30

À la requête de la caisse régionale de crédit agricole mutuel brie picardie, Société coopérative à capital variable immatriculée au RCS d'Amiens sous le n°497.625.436, dont le siège social est situé 500, rue Sain Fuscien, 80095 Amiens Cedex 3, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Il sera procédé le mardi 8 juin 2021 à 10h30, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Troyes, séant au Palais de Justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de Paisy-Cosdon (10160) 6, rue des Célestins
Une maison d'habitation sur sous-sol, (occupée) comprenant :

- au rez-de-chaussée : une grande pièce ouverte, salle de bains, WC.

- au premier étage : 3 chambres, une pièce sanitaire.

- garage semi-enterré sous terrasse.

Le tout cadastré section ZB n°27 pour une contenance de 25a 83 ca.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Troyes.

Les enchères seront reçues seulement par Ministère d'Avocat du Barreau de l'Aube, sur la mise à prix de :

Mise à prix : 12.500 €

Les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur avocat avant l'audience avec soit une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de consignation rédigé à l'ordre de Madame le Batonnier, de 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

**Pour visiter, s'adresser sur place
le mardi 11 mai 2021 de 14h à 15h.**

Pour renseignements, s'adresser au Cabinet de la SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS, rédacteur du Cahier des conditions de vente ou au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Troyes.

Fait et rédigé à Troyes, le 8.04.2021.

Signé : Charlotte THIBAUT.

Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un Avocat inscrit au Barreau de l'Aube avant l'adjudication munis d'un chèque de banque libellé à l'ordre du Batonnier de l'ordre des avocats de 10% de la mise à prix avec un montant minimum de 3.000 € ou d'une caution bancaire irrévocable.

Pour tous renseignements s'adresser :

- au Cabinet de la SCP PLOTTON VANGHEESDAELE FARINE YERNAUX Avocat rédacteur du cahier des conditions de la vente
- au Greffe du juge de l'exécution où le cahier des conditions de la vente est déposé.
Fait et rédigé à Troyes, le 12 avril 2021.

Signé :
Maître Claire VANGHEESDAELE

1511823200

La SCP INTER-BARREAUX HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS

Avocats au Barreau de l'Aube,
12, rue Aristide Briand - 10000 Troyes Tél.03.25.73.31.21.

VENTE PUBLIQUE**Commune de Romilly-sur-Seine (Aube)
16, rue Locarno
Une maison d'habitation**

L'adjudication aura lieu, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Troyes, au Palais de Justice de ladite ville, 83, rue du Général de Gaulle, le

MARDI 25 MAI 2021 à 10h30

À la requête de La Société Financière pour l'Accession à la Propriété (SOFIAP)

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 60.137.760 € dont le siège social est à Paris (11ème) 7, rue de la Pierre Levée, immatriculée au RCS Paris sous le n° 391.844.214, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Il sera procédé le mardi 25 mai 2021 à 10h30, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Troyes, séant au Palais de Justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit

**Commune de Romilly-sur-Seine (Aube)
Une maison d'habitation (occupée) sur sous-sol, avec
garage, située 16, rue Locarno**

comprenant :

- au rez-de-chaussée : couloir, cuisine, salon, salle à manger, dégagement et WC. Véranda.

- à l'étage : palier, trois chambres, buanderie, salle de bains WC.

- grenier sur l'ensemble,

- dépendance dans le jardin.

Figurant au cadastre : section BL n° 46 lieudit « 16, rue Locarno » pour 2 a 76 ca.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Troyes.

Les enchères seront reçues seulement par Ministère d'Avocat du Barreau de l'Aube, sur la mise à prix de :

MISE À PRIX : 40.000 €

Les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur avocat avant l'audience avec soit une caution bancaire irrévocable soit un chèque de banque de consignation rédigé à l'ordre du Batonnier, de 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Pour visiter se présenter sur place le mercredi 12 mai 2021 de 9h30 à 10h30.

Pour renseignements s'adresser au Cabinet de la SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS, rédacteur du Cahier des conditions de vente (contact@avocats-troyes.com) ou au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Troyes.

Fait et rédigé à Troyes le 12.04.2021.

Signé : Christophe DROUILLY.

1511896400

**ANNONCES
ADMINISTRATIVES****Enquêtes publiques****AVIS D'OUVERTURE
D'ENQUÊTE PUBLIQUE****Commune de Souigny****ÉLABORATION DU PLAN
LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)**

Par arrêté municipal du 7 avril 2021, le Maire de Souigny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ;

L'enquête publique se déroulera du jeudi 10 mai 2021, à partir de 14h, au jeudi 10 juin 2021 inclus jusqu'à 17h, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

A cet effet, Monsieur Louis GUYOT, désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne recevra à la Mairie de Souigny, place de la Charme - 10320 Souigny :

- le lundi 10 mai 2021 de 14h à 17h ;

- le mardi 18 mai 2021 de 09h à 12h ;

- le samedi 29 mai 2021 de 09h à 12h ;

- le samedi 05 juin 2021 de 09h à 12h ;

- le jeudi 10 juin 2021 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier, en versions physique et dématérialisée, est consultable en Mairie ou sur le site internet de la

Préfecture de l'Aube à l'adresse suivante : <https://www.aube.gouv.fr/Publications/Amenagement-du-territoire-Environnement-Developpement-durable/Collectivites-territoriales-Publicite-enquetes-publiques/Dossiers-d-enquetes-publiques>.

Les observations sur le P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Souigny - Place de la Charme - 10320 Souigny ou par voie électronique à l'adresse mail suivante :

mairiesouigny@orange.fr
Toutes les dispositions seront prises pour respecter les mesures de lutte contre le coronavirus. À ce titre, il sera exigé du public de se munir d'un masque et du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition du public.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

Mme Michelle MALARMEY,
Maire de Souigny.

1511751400

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**Commune de Vulaines****Société ARTEMISE****Demande d'autorisation
environnementale pour
l'extension des installations
de tri, transit, regroupement
et traitement de déchets
d'équipements électriques
et électroniques**

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du mercredi 5 mai 2021 à 9h00 au mercredi 9 juin à 17h00, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ARTEMISE relative à l'extension de ses installations de tri, transit, regroupement et traitement de déchets d'équipements électriques et électroniques.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier, qui comprend notamment une étude d'impact, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale du 19 février 2021 et la réponse de la société ARTEMISE à cet avis, à la Mairie de Vulaines, aux heures habituelles d'ouverture au public (les lundis de 14h30 à 17h30, les mercredis de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30).

La consultation du dossier et les permanences avec le commissaire enquêteur se dérouleront dans le respect des gestes barrières. À ce titre :

- le port du masque et la désinfection préalable des mains seront obligatoires ;

- chaque personne souhaitant compléter le registre devra se munir de son propre stylo ;

- deux personnes au maximum seront simultanément admises pour faire part de leurs observations et propositions au commissaire enquêteur.

Le dossier sera accessible pendant toute la durée de l'enquête :

• sur le site internet des services de l'État dans les départements :

- de l'Aube à l'adresse suivante : www.aube.gouv.fr/Publications

\ Aménagement du territoire - Environnement - Développement durable \ ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement \ Enquêtes publiques en cours année 2021 - ARTEMISE à Vulaines

- de l'Yonne à l'adresse suivante : www.yonne.gouv.fr/politiques-publiques

\ environnement \ installations classées \ enquêtes publiques

• sur un poste informatique, aux préfectures :

- de l'Aube, 2, rue Pierre Labonde - 10000 Troyes, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 16h00, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.25.42.37.85) ou courriel (pref-ep-artemise@
aube.gouv.fr).

- de l'Yonne, place de la Préfecture - 89016 Auxerre, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 16h30, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.86.72.79.89) ou courriel (pref-be@yonne.gouv.fr).

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci par courrier adressé à la préfecture de l'Aube.

Monsieur Jean-Louis FALIERES, technicien sanitaire retraité, commissaire enquêteur, siégera afin de recueillir les observations et propositions écrites et orales du public à la Mairie de Vulaines, sur prise de rendez-vous selon les modalités indiquées ci-dessus, les :

- Mercredi 5 mai 2021 de 9h00 à 12h00

- Lundi 17 mai 2021 de 14h30 à 17h30

- Samedi 29 mai 2021 de 9h00 à 12h00

- Mercredi 2 juin 2021 de 14h30 à 17h30

- Mercredi 9 juin 2021 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et propositions du public pourront être :

- consignées sur le registre mis à disposition à la Mairie de Vulaines aux heures normales d'ouverture ;

- reçues, de manière écrite ou orale par le commissaire enquêteur aux jours et heures de permanences susmentionnées.

- Adressées à l'attention de monsieur le commissaire enquêteur :

• par correspondance, envoyée au siège de l'enquête à la Mairie de Vulaines, 2, rue du Montier, 10160 Vulaines ;

• par courrier électronique à l'adresse suivante :

pref-ep-artemise@aub.gouv.fr

La taille des messages électroniques et de leur(s) annexe(s) éventuelle(s) sera limitée à un mégaoctet.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Aube.

Les observations du public seront consultables et communicables aux frais de toute personne qui en fera la demande pendant toute la durée des enquêtes auprès du préfet de l'Aube.

Des informations peuvent être demandées à la société ARTEMISE par courrier au 1, ZAE des Joncs à Vulaines (10160), à Madame Laure CLERGET

-l.clerget@
artemise-recyclage.com ou à la

préfecture de l'Aube, pôle de coordination interministérielle et de concertation publique (PCICP) au 2, rue Pierre Labonde, 10025 Troyes Cedex ou à

pref-ep-artemise@aub.gouv.fr.

Le préfet de l'Aube est l'autorité compétente pour prendre un arrêté d'autorisation environnementale ou pour prendre une décision de refus.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture de l'Aube, à la préfecture de l'Yonne, pôle de coordination interministérielle et de concertation publique et en Mairie de Vulaines. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la préfecture de l'Aube pendant un an.

151177300

**Cabinet de la SCP
PLOTTON VANGHEESDAELE
FARINE YERNAUX**

58, boulevard Gambetta B.P. 739
10007 Troyes Cedex
Tél. 03.25.78.12.02

**VENTE PUBLIQUE
Mardi 08 juin 2021 à 10h30****Maison d'habitation à Pâlis -
Aix-Villemaur-Pâlis**

L'adjudication aura lieu le mardi 08 juin 2021 à 10h30 à l'audience du juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Troyes, au Palais de Justice de ladite ville, 85 rue du Général de Gaulle - salle B

À la requête de La Société HOIST FINANCE AB (publ), Société Anonyme de droit suédois, au capital de 29.767.666,663000 SEK, dont le siège social se situe BOX 7848 - 10399 Stockholm (Suède), immatriculée au RCS de Stockholm sous le numéro 556012-8489, et agissant en France par le biais de sa succursale HOIST FINANCE AB (publ) sise 38, allée Vauban - 59110 La Madeleine, inscrite sous le n° 843.407.214 au RCS de Lille Métropole, prise en la personne de son représentant légal dûment domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la Société BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE S.A., Société Anonyme de droit

français, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 542.097.902, dont le siège social est situé 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris, ayant la SCP PLOTTON VANGHEESDAELE FARINE YERNAUX, pour Avocat.

Il sera procédé le mardi 08 juin 2021 à 10h30, à l'audience du juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Troyes, céans au Palais de Justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

Sur la Commune de Pâlis (10) - Aix-Villemaur-Pâlis :

Une maison d'habitation sise en ladite commune 30 bis, rue Cérés, élevée sur sous-sol, comprenant :

- au rez de chaussée : entrée, wc, dégagement, bureau, une chambre, salon salle à manger, salle d'eau, cuisine.

- au premier étage : palier, deux chambres, salle de bains avec wc.

- garage semi enterré, terrain.

Figurant au cadastre : section F n°1193 lieudit 30b, rue Cérés pour une surface de 00ha 12a 67ca, section F n°267 lieudit Le Village pour une surface de 00ha 04a 14ca.

Total surface : 00ha 16a 81ca.

Mise à prix : 34.320 €

Visite le : Mardi 18 mai 2021

de 16h à 17h